



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mon
be



23118718

Déposé / Reçu

07 SEP. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0457 947 589**

Nom

(en entier) : **EVENTIVES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **avenue d'Auderghem 320 - 1040 Bruxelles - Belgique**

Objet de l'acte : Transfert du siège social et de son unité d'établissement

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Organe d'Administration du 31 juillet 2023

1. Transfert siège social

L'organe d'administration décide de déplacer le siège social ainsi que son unité d'établissement à l'adresse suivante : Chemin de Vieusart 162/17 à 1300 Wavre.

Cette décision prend effet à partir du 1er août 2023.

2. Procuration

L'organe d'administration de la SRL Eventives charge la société BDO Expert-Comptables & Conseillers Fiscaux SRL, Da Vincilaan 9 – Box E.6. à 1930 Zaventem, représentée par Madame Audrey Lecroart, Senior Manager, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

Audrey Lecroart
Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).